

Nouvelles de BRAIVES

Janvier 2021

SOMMAIRE

- P.2** • ÉTAT CIVIL
• ERRATUM
• QUARANTAINE RETOUR DE L'ÉTRANGER
• DEMANDEZ VOTRE FILM ALIMENTAIRE RÉUTILISABLE
• APPEL À PROJETS DU GAL
- P.3** • APPEL À CANDIDATURE
• L'OUTILTHÈQUE BRAIVOISE
• COLLECTE DES ENCOMBRANTS
- P.4** • NOUVELLE LEGISLATION PEB
• ASTUCE ISOLATION TOITURE
• FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON
- P.5** • STAGES DES VACANCES DE CARNAVAL
- P.6** • REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
• LOI ABOIEMENTS DE CHIEN
• MDJ : SOLIDARITY CHRISTMAS
- P.7-8** • GRAND SONDAGE SUR LA COMMUNICATION ET LA DIFFUSION DU CONSEIL COMMUNAL

INFOS CORONAVIRUS

Pour tout savoir sur les dernières infos et contaminations liées au Covid-19 et recensées sur le territoire Braivois ainsi que sur toutes les mesures en application, rendez-vous sur :

- www.braives.be
- sur notre application smartphone dans l'onglet Coronavirus
- sur notre page Facebook « Commune de Braives »
- ou via le 019/69.62.56

Toutes les informations se trouvant sur notre site sont régulièrement mises à jour suite aux différentes décisions du Conseil National de Sécurité. Ces informations sont imprimables à l'Administration communale pour les personnes qui le souhaitent.

Meilleurs Voeux 2021 !

Cher(s) citoyen(s),

Une chose paraît certaine pour la majorité d'entre nous, c'est que nous tournons la page vers 2021 sans regrets mais avec énormément d'espoirs ! 2020 fut une année difficile à bien des égards en raison de la crise sanitaire. Mais cette année aura aussi été fortement marquée par la solidarité, la générosité et l'entraide braivoises que nous tenons vivement à saluer.

Cette crise sanitaire nous aura aussi permis de (re)découvrir notre magnifique environnement rural dans lequel nous vivons grâce à de longues balades ou encore grâce à la rencontre avec nos commerçants locaux.

Nous aspirons toutes et tous à sortir de cette crise sanitaire dans les meilleurs délais afin de retrouver une vie plus normale et revivre ces moments de convivialité qui nous sont si chers.

Cette année fût également compliquée pour notre personnel communal. De bonnes nouvelles se profilent pour 2021 avec l'arrivée d'une nouvelle Directrice générale ainsi que d'une nouvelle Directrice des Ressources humaines. À l'aube de cette nouvelle année et en cette période de vœux, le Bourgmestre, le Collège communal, le Conseil de l'Action sociale ainsi que l'ensemble du personnel communal et du CPAS vous souhaitent joie, bonheur, santé, prospérité et plein d'épanouissement pour cette année 2021.

Une nouvelle année durant laquelle la Commune de Braives continuera à déployer tous ses efforts afin de poursuivre un travail entamé depuis plusieurs années visant à améliorer le cadre de vie de tous les Braivois mais aussi celui des générations futures, héritières de notre belle « Commune du Saule ».

À cet effet, 2021 devrait nous réserver un nouveau lot de beaux projets communaux qui réjouiront l'ensemble des Braivois :

- La finalisation de l'extension de la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural ;
- La poursuite et l'amélioration des projets de mobilité douce et partagée ;
- Le début des travaux de l'extension de la crèche de Fumal ;
- La réfection de la cour de récréation de l'école de Fallais ;
- La mise en route du nouveau Plan de Cohésion Sociale ;
- La mise en place d'une centrale de raccordage ;
- La construction des halles de Hesbaye ;
- De nouvelles clés intelligentes pour les bâtiments communaux et paracommunaux ;
- La mise en route des activités à l'îlot d'entreprises d'Avennes ;
- La réfection de voiries prévues dans le plan PIC 2019-2021 (rue de Crehen, rue Hougnée, ruelle Chotte, rue du Bois, rue Jean Jaurès, ruelle Gilot, rue des Aiwisses, rue d'Avennes) ;
- Poursuite des plantations des 50 kilomètres de haies ;
- Poursuite de la mise en place de la station d'épuration à Hosdent ;
- Poursuite des actions zéro déchet

Ces progrès seront, nous l'espérons, à la hauteur de vos attentes et permettront d'encore améliorer votre cadre de vie.

Que le meilleur soit pour chacun d'entre vous et votre famille.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021 !

Le Bourgmestre
et le Collège communal



Pol Guillaume
Bourgmestre



Xavier Lisein
1^{er} Echevin



Cécile Bataille
2^{ème} Echevine &
Officier d'Etat Civil



Francois-Hubert
du Fontbaré
3^{ème} Echevin



Bruno Louis
4^{ème} Echevin



Nadine Heine
Présidente du Conseil
de l'Action Sociale

Service population état civil du 17/11/2020 au 04/01/2021



Naissances

VLASSELAERTS MARSCHAL Aléxia de Ciplet
MOISSE Sofia de Ciplet
WARNANT Lucile de Fallais
DISPA Julia de Fumal
MINET Léonie de Fumal
LHOIR Noémie de Ville-en-Hesbaye

*Bienvenue aux nouveaux Braivois
et toutes nos félicitations aux
heureux parents*



Mariages

CAMELBEECK Vincent &
BERGER Corentine de Ciplet
REMONT Pierre &
PIPARO Audrey de Fumal



Noces d'Or

BONNYS Christian &
NEUTELEERS Annie de Latinne
GRZESZCZYK Georges &
STEINBRECHER Marie de Fallais



Noces de Diamant

HAUTECLAIR Jules &
HUBIN Suzanne d'Avennes



Décès

MERTENS Michèle de Fallais
MATTART Paula de Braives
PATRIE Angèle de Latinne
ARS Robert de Latinne
CHAUVIAUX Marcelle de Braives
LUCZAK Anna de Braives
DESSY Mariette de Fallais
MARS Laurence de Fumal

*Toutes nos condoléances aux familles
des défunts*



*Merci à tous les braivois pour leur
générosité et leur solidarité envers la
famille braivoise victime d'un incendie*

Erratum

Une erreur s'est glissée dans notre dernière édition du bulletin communal de décembre 2020 concernant les coordonnées de la crèche de Fumal. Si vous souhaitez joindre celle-ci, vous pouvez contacter le **019/67.85.75**.

Demandez votre film alimentaire réutilisable enduit à la cire d'abeille

Dans le cadre des actions pour réduire la quantité de déchets, Intradel et votre commune vous proposent une alternative zéro déchet aux films alimentaires jetables comme l'aluminium ou la cellophane.

C'est quoi cette alternative ? Le film alimentaire réutilisable en cire d'abeille. Il permet de recouvrir un plat, un bol mais aussi d'envelopper directement les aliments pour les conserver sainement et durablement. Et en plus, c'est local : Intradel a choisi la société WRAPI, située à Eghezée, pour la fabrication de ces films alimentaires.

Comment le demander ?

Après du service Environnement de la Commune au 019/69 62 73 ou par mail : laurie.preudhomme@braives.be (dans les limites du stock disponible).



Quarantaine et tests obligatoires si vous rentrez de vacances de l'étranger

Pour rappel, si vous rentrez de vacances de l'étranger d'une zone rouge ou si vous avez reçu un SMS vous signalant que vous êtes à haut risque après avoir complété le formulaire de localisation du passager, vous êtes dans l'obligation d'observer une quarantaine et de vous faire tester.

Procédure :

- Restez 7 jours à la maison
- Faites-vous tester le 1er et le 7e jour après votre retour de voyage.
- Si votre test du 7e jour est négatif, votre quarantaine est levée. Restez encore particulièrement prudent pendant les 7 jours suivants.
- Si votre test du septième jour est positif, vous devez vous placer en isolement. Restez encore 7 jours à la maison.

Attention : si vous n'êtes pas testé (par exemple, les enfants de moins de 6 ans), vous devez rester dans votre maison pendant 10 jours. Après 10 jours, vous pouvez quitter votre maison mais vous devez rester particulièrement prudent pendant les 4 jours suivants.

Besoin d'aide ?

Si vous avez besoin d'aide pour faire vos courses, n'hésitez pas à contacter le CPAS au 019/69.62.65.

Pour plus d'informations :

www.info-coronavirus.be/fr/quarantaine-isolement/

APPEL À PROJETS

ENERGIE DURABLE ET
UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE

RECEVEZ jusqu'à 3.000€*

de soutien financier pour vos investissements et devenez une entreprise "Eco-active"



INFOS ET INSCRIPTIONS

Caroline Deleigne | 085/23 05 25
- Chargée de mission - | c.deleigne@mch-economie.be

www.galbm.be — Energie — GAL Burdinale Mehaigue



Appel à candidature aux citoyens braivois

La Commune de Braives a adhéré à la Convention des Maires 2030 avec pour objectifs de :

- Réduire les émissions de CO2 sur le territoire de Braives d'au moins 40 % d'ici à 2030 (par rapport à 2006) grâce, notamment, à une meilleure efficacité énergétique et à un recours accru à des sources d'énergie renouvelables;
- Renforcer la résilience du territoire de Braives en adaptant celui-ci aux incidences du changement climatique.

Afin de répondre à ces objectifs, il est nécessaire de mettre en œuvre un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC). Ce Plan d'Actions sera réalisé, coordonné et adapté par un comité de pilotage.

Souhaitant une participation citoyenne à ce comité de pilotage, la Commune de Braives lance un appel à tout citoyen d'au moins 18 ans et résidant à Braives, tout acteur local pouvant apporter bénévolement des idées et une expertise (basées sur

des diplômes ou compétences acquises) pour viser au niveau du territoire communal les objectifs suivants :

- Diminution des émissions de CO2 dans les secteurs du Transport, du Logement, du Tertiaire, de l'Agriculture (et adaptation de ce dernier secteur aux changements climatiques)
- Augmentation de la production d'énergie renouvelable locale

Pour postuler, veuillez compléter le formulaire de candidature qui se trouve sur notre site internet à l'adresse suivante www.braives.be/actualites/participez-au-comite-communal-de-pilotage-du-plan-daction-en-faveur-de-lenergie-durable-et-du-climat-objectifs-2030 et le renvoyer à isabelle.guissard@braives.be ou par courrier à l'Administration communale (rue du Cornuchamp, 5 à 4260 Braives) pour le 20 février 2021 au plus tard.

Pour plus d'infos, contactez l'Ecopasseuse Isabelle Guissard (isabelle.guissard@braives.be ou 019/696223)



L'outilthèque des Braivois, un nouveau service communal gratuit

Qu'est-ce-qu'une outilthèque ?

Il s'agit d'une sorte de bibliothèque d'outils de jardinage.

Elle va permettre aux Braivois d'avoir accès gratuitement à du matériel de jardinage (petit broyeur, taille-haie, débroussailluse, souffleur). Il s'agit de matériel exclusivement électrique ou sur batterie.

Pourquoi créer une outilthèque ?

L'entretien d'un jardin demande d'investir dans du matériel onéreux et dont l'utilité est ponctuelle.

Grâce à l'outilthèque, plus besoin d'acheter du matériel, nous vous le mettons à disposition gratuitement pour effectuer vos petits travaux d'entretien.

Comment emprunter du matériel de l'outilthèque ?

Via le formulaire disponible sur le site de la Commune ou par téléphone au 019/69.62.26. Une fois la demande de prêt réceptionnée, la personne chargée des prêts contacte l'« emprunteur » pour fixer un rendez-vous pour l'enlèvement.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de la Commune : <https://www.braives.be/ma-commune/environnement/outiltheque>



Du changement dans la collecte d'encombrants

Depuis ce début d'année, chaque ménage braivois a droit à une collecte gratuite d'encombrants via la Ressourcerie du Pays de Liège.

Comment ça marche ? Sur inscription, directement à la Ressourcerie du Pays de Liège au 04/220.20.00. La prochaine collecte se fera le 18 mars.

Nouvelle législation PEB : passage au Q-ZEN (Quasi Zéro Energie)

Depuis le 1er janvier 2021, la législation PEB a changé.

Cette nouvelle législation (qui concerne les bâtiments neufs ou assimilés) vise à garantir des bâtiments plus sains, plus confortables et plus économes en énergie, en vue de diminuer l'impact que représente la consommation d'énergie pour les logements sur le changement climatique.

Pour plus d'informations concernant cette nouvelle législation, n'hésitez pas à contacter votre Ecopasseuse, Isabelle Guissard au 019/696223 ou à l'adresse mail isabelle.guissard@braives.be

Une action de plus pour le climat



QUASI ZÉRO ÉNERGIE

Pour un avenir 100% Zen!



Astuce pour mieux connaître la qualité d'isolation de sa toiture et pouvoir agir en conséquence

En hiver, observez votre toiture après une nuit de gel ou après une chute de neige (pas en plein soleil) et comparez celle-ci avec celles du voisinage orientées de la même façon :

- Si vous constatez que la neige ou le gel fondent très rapidement sur l'ensemble de la toiture, c'est le signe d'une mauvaise isolation générale de la toiture ou des combles réfléchissez à isoler (mieux) votre toiture avec une vision à long terme (épaisseur d'isolant suffisante (U paroi = 0.15 max)
- Si vous observez des zones ou bandes qui sont plus déneigées ou dégelées, il se peut bien que cela corresponde à des ponts thermiques. Les ponts thermiques sont des ruptures locales de la couche isolante de la toiture. Ils sont causés par des défauts de conception ou des brèches dans l'isolation et constituent donc une porte ouverte aux déperditions de chaleur, mais également à des problèmes d'humidité et de condensation → minimiser les ponts thermiques les plus évidents par un ajout d'isolation

Tous ensemble pour le climat



LES FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON

Consommons des légumes et fruits locaux de saison pour réduire les dépenses d'énergie superflues

STAGES • Vacances de Carnaval

du 15 au 19 février 2021

Sous réserve de nouvelles dispositions sanitaires qui seraient liées à la crise Covid.

ASBL para-communale « Enfants contents, Parents aussi »

**Le carnaval des émotions avec
Vice-Versa**
Pour les enfants de 2,5 à 8 ans.

Prenons le train de la pensée et voyageons avec les émotions pour aller fêter le carnaval dans le quartier général de Riley ! Joie, tristesse, peur, dégoût et colère enfilent leur plus beau déguisement pour faire la fête avec nous.

Ce stage, basé sur le bien-être, permettra aux enfants de laisser tomber leur timidité et d'apprendre à gérer leurs émotions au travers de jeux, d'histoires et d'animations diverses.

Horaires : du 15 au 19 février 2021, de 9h à 16h. Possibilité d'accueil de 7h30 à 9h et de 16h à 18h30 (0,60€ par demi-heure).

Lieu : Ecole communale de Fallais, rue de Dreye 13 à 4260 Fallais.

Tarif : 60 € pour le 1er enfant ; 40 € à partir du 2ème enfant.

Païement à l'inscription sur le compte : BE90 0014 1774 5532

Communication : nom de l'enfant + stage Carnaval

Renseignements et inscriptions :

Mme Catherine AWOUTERS
019/69.62.22

e-mail : catherine.awouters@braives.be

Les inscriptions ne seront effectives qu'après réception du paiement. Nos stages sont reconnus par l'ONE et déductibles fiscalement.

ASBL para-communale « Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural »

**Les MMER'veilles de la nature
au fil des saisons**
Pour les enfants de 6 à 9 ans.

Trois jours de grand air et de magie pour t'émerveiller des richesses du monde qui t'entourent.

Ensemble, nous allons observer des cristaux dentelés, dénicher de jolis matériaux pour bricoler, guetter les signes du vivant, fabriquer des abris et des mangeoires... Un stage pour t'approprier la nature, créer tes propres jeux avec les objets glanés autour du site, prendre le temps de te balader, d'observer et comprendre ton milieu de vie.

Les stages au Village du Saule c'est également vivre une expérience inédite de rencontre et de partage avec l'autre en toute convivialité, de poser un regard différent sur ton environnement et d'oser la créativité.

Horaires : du 17 au 19 février 2021, de 9h à 16h (accueil gratuit de 8h à 9h et de 16h à 17h, sur demande).

Tarif : 63 € / 3 jours.

Matériel : Emporte ton pique-nique, ta gourde, un carnet de notes et des vêtements confortables adaptés à la météo du jour qui acceptent une petite tache naturelle et tes bottes ou bottines imperméables.

Lieu : Village du Saule - MMER asbl, rue du Moulin 48 à 4261 Latinne

Contact : villagedusaule.be / severine.gaspard@mme.be / 019/54.40.48

Inscriptions : via le site www.villagedusaule.be/activite/ (+ clic sur le bouton inscription), et le paiement sur le compte BE78 3400-4693-3486 (MMER) avec en communication: nom et prénom + titre et date du stage (afin de valider l'inscription).

ASBL para-communale « Sport-Education- Mehaigne »

Un Carnaval de Venise à Rio

Viens fêter le carnaval de la plus belle manière qui soit. Découvrons ensemble les plus beaux costumes du monde à travers les deux carnivals les plus magnifiques connus. L'élégance de Venise, l'extravagance de Rio.

Les petits masqués

Pour les enfants de 2,5 à 6 ans.

Promenons-nous dans les rues de Venise à travers des circuits et des promenades. Jouons et sautons sur des rythmes de Rio. Egayons notre semaine de bricolages et masques allant de l'élégance de Venise, au folklore multicolore et pailleté de RIO.

Nos artistes du Carnaval

Pour les enfants de 6 à 12 ans.

Viens danser et t'amuser sur des rythmes du Carnaval du Brésil !! Laisse aller ton imagination et ton talent en créant ton masque de Venise... Marions l'élégance de Venise avec le folklore de Rio. Une semaine centrée sur la danse, l'art et la création de chacun.

Les sportifs déguisés

Pour les enfants de 8 à 12 ans.

Viens faire du sport et des parcours dans les rues étroites de Venise. Des courses, des sauts et jeux divers à Rio! Une semaine où tu pourras te défouler dans une ambiance carnavalesque. Et surtout n'oublie pas de te déguiser pour notre dernière journée de folie.

Modalités pratiques des stages de l'ASBL « SEM » :

Horaires : Du 15 au 19/02/2021, de 9h à 16h, possibilité d'accueil gratuit de 8h à 9h et de 16h à 17h.

Tarif : 65 €/semaine.

Lieu : hall omnisports de Fallais, rue de Dreye 13B, 4260 Fallais

Modalité de paiement : Sur le compte BE25 8601 0462 4582 (nom+prénom+âge) ou en liquide le 1er jour du stage.

Contact et inscriptions : Mme Coralie Petrolito (019/32 76 12 ou infos.asbl.sem@gmail.com)

Tous nos stages sont déductibles fiscalement et auprès de votre mutuelle. Chaque stage est dispensé par des professeurs bacheliers/agrégés, spécialisés dans leurs disciplines. Nous sommes reconnus par la Fédération Wallonie Bruxelles en tant que Centre Sportif Local depuis 2004.



SOLIDARITY CHRISTMAS, un Noël solidaire pour chacun d'entre nous !

Mercredi 16 décembre 2020 :

Les jeunes du projet "TrèsSaule&liens" ont envahi la Maison des Associations (Ancienne gare de Braives) pour réaliser leur exposition !

Vendredi 18 décembre 2020 :

Les jeunes de Braives ont pu déposer leur mot de soutien sur le sapin ! Nous avons reçu une centaine de lettres qui seront adressées aux résidents et au personnel des maisons de repos de Braives, aux services d'urgence, aux personnes isolées, à toutes les personnes qui ont eu une surcharge de travail suite à cette crise.

Mercredi 23 décembre 2020 :

La population braivoise a pu illuminer ses rues !

Les jeunes de la M.J.

Renseignements :

Coordinateur : CORNET Frédéric
Braives_jeunesse@hotmail.com
Maisons des jeunes de Braives
019/32.62.29

Remplacement des luminaires Sodium Basse Pression de l'éclairage public par des LED sur le territoire de Braives (OSP3) : chantier retardé

RESA n'ayant pas encore reçu les luminaires commandés pour procéder au remplacement prévu sur Braives, le chantier qui vous avait été annoncé dans le « Nouvelles en Braives » de novembre dernier est retardé.

Les luminaires devraient arriver chez RESA début janvier mais cela doit encore être confirmé.

Nous vous tiendrons informés du début du chantier sur Braives dès que l'information nous aura été communiquée par RESA



ENGIE  ressa

Pour vivre ensemble, il faut apprendre à respecter certaines règles. Les incivilités commises par une minorité sont autant d'atteintes à la qualité de vie de l'ensemble de la collectivité.

Aboiement de chien : que dit la loi ?

Les aboiements répétés, continus, le jour, la nuit, sont la source la plus fréquente de litiges entre un propriétaire de chien et son voisinage. La loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

→ Comment limiter les aboiements ?

La première chose à faire est de rendre visite au voisin propriétaire du chien et essayez l'échange à l'amiable. Expliquez que son chien génère une nuisance sonore et que cela vous dérange vraiment. Au besoin unissez-vous, faites la démarche à plusieurs. En effet, si d'autres voisins ressentent la même gêne, ensemble vous serez plus convainquants. Dans le meilleur des cas, une fois mis devant le fait accompli votre voisin prendra les mesures nécessaires pour régler le litige (dressage, collier anti aboiement, ...). Si malheureusement vos doléances auprès du voisin restent sans effets, il est conseillé de déposer plainte.

→ Article 17.2

Les détenteurs, propriétaires et/ou gardiens de chiens sont tenus de prendre les dispositions nécessaires pour éviter que ces chiens ne troublent la tranquillité publique ou le repos des habitants par des aboiements tant de jour que de nuit.



Grand sondage sur la communication et la diffusion du Conseil communal

Ce questionnaire a pour but de récolter votre opinion sur l'accès aux informations et la communication ainsi que sur les décisions politiques prises dans notre commune. Vos réponses nous aideront à mieux cerner vos attentes en matière de transparence et, ainsi à améliorer notre communication.

Veuillez ne répondre à ce sondage que si vous êtes habitant(e) de la commune de Braives. Un formulaire par personne. Vous pouvez renvoyer ce questionnaire au service Communication de l'Administration communale (Rue du Cornuchamp, 5 à 4260 Braives). Ce questionnaire est également disponible en ligne sur notre site internet www.braives.be et sur notre page Facebook « Commune de Braives ».

Merci d'avance.

D'une manière générale, diriez-vous que la communication communale est :

- Très satisfaisante
- Assez satisfaisante
- Peu satisfaisante
- Pas du tout satisfaisante

Par quel(s) support(s) d'information préférez-vous recevoir les dernières actualités de la commune ?

- Le bulletin communal "Nouvelles en Braives"
- Le site internet www.braives.be
- La page Facebook "Commune de Braives"
- L'application smartphone de la commune
- Les panneaux d'affichage
- La presse régionale
- Les journaux hebdomadaires distribués en toutes-boîtes

Quel(s) type(s) d'information(s) souhaiteriez-vous recevoir ?

- Décisions du Conseil communal
- Environnement/Nature
- Culture
- Jeunesse
- Evénements et Agenda
- Sports
- Offres d'emploi
- Economie
- Etat civil
- Travaux
- Tourisme
- Ecoles
- Energie/PEB
- Politique
- Récolte des déchets
- Seniors
- Transport/Mobilité
- Santé
- Social/CPAS
- Finances
- Autre :

Site internet www.braives.be

A quelle fréquence consultez-vous le site internet www.braives.be ?

- Tous les jours
- Une fois par semaine
- Une fois par mois
- Moins d'une fois par mois
- Jamais

Quelle(s) rubrique(s) consultez-vous le plus sur le site internet de la commune ?

- Actualité
- Agenda
- Vie politique
- Services communaux
- Guichet en ligne
- Citoyenneté
- Social/CPAS
- Enfance/Jeunesse
- Environnement
- Mobilité
- Tourisme
- Annuaires économiques et médicales
- Nature
- Culture
- Sports
- Marché local
- Offres d'emploi
- Agence de développement local
- Energie/PEB
- Autre :

L'information disponible sur notre site internet est-elle suffisamment complète ?

- Oui
- Non

Si non, que souhaiteriez-vous y trouver ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Page Facebook « Commune de Braives »

Suivez-vous la page Facebook de la Commune de Braives ?

- Oui
- Non

Si oui, trouvez-vous ce mode de communication intéressant ?

- Oui
- Non

Estimez-vous que les informations diffusées sur la page Facebook de la Commune de Braives sont suffisantes ?

- Oui
- Non, il n'y a pas assez d'informations
- Non, il y a trop d'informations

Si non, que souhaiteriez-vous retrouver comme informations sur la page Facebook de la commune de Braives ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Application smartphone de la Commune

Utilisez-vous régulièrement l'application smartphone de la commune de Braives ?

- Oui
- Non
- Non, je ne savais pas qu'il existait une application smartphone

Si oui, trouvez-vous que les informations se trouvant sur l'application smartphone sont suffisantes ?

- Oui
- Non

